

VILLAGE DE



République Française  
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière  
01130 Belleverdoux

Tel : 04.74.76.49.32  
Mail : [mairie@belleydoux.fr](mailto:mairie@belleydoux.fr)

Site web :  
[www.belleydoux.fr](http://www.belleydoux.fr)

Nombre de conseillers : 11

Présents : 9

Absents excusés : 2

**OBJET :**

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL DU mercredi 26  
août 2020**

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU

**mercredi 26 août 2020**

**Présents :** 1. Yves CAMPION 2. Pascal COURTOIS 3. Jean-Marie DROMARD 4. Julie FISCHER 5. Sandrine FOUCHER 6. Lucien MAIRE 7. Maryline MATHIEU-ZAKI 8. Frédéric PANSARD 9. Sandrine PONCET

**Absents :** Christophe MATHIEU (excusé) ; Nicolas DECOSTER (excusé avec procuration)

**Secrétaire :** Julie FISCHER

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente du 24/06/2020.

### 1. Délibérations du conseil municipal

#### a. Création d'une zone de restauration de l'habitat du grand tétras

Présentation de ce projet par M. Serge Vadot et M. Nicolas GAY de l'entreprise CN'AIR :

- Suite à la création d'un projet éolien sur Echallon, les représentants de CN'AIR ont expliqué les raisons de leur volonté de créer une zone de restauration de l'habitat du grand tétras au Montelet.
- Pour plus d'informations : un bulletin d'information sera prochainement consultable en mairie (voir également site internet de la commune).

Le conseil délibère pour la création d'une zone de restauration de l'habitat du grand tétras au Montelet sur environ 120 hectares. Acceptation sous réserve qu'il n'y ait pas d'impact sur l'exploitation forestière de cette zone excepté une période d'exploitation pour les coupes de bois s'étalant du 01 juillet au 15 décembre. Cette zone doit rester sans arrêté de biotope.

Pour : 10      Contre : 0      Abstention : 0

#### b. Fin des tarifs réglementés de vente d'électricité : groupement de commandes pour l'achat d'électricité

Le conseil prend connaissance de la nouvelle réglementation. Le conseil délibère pour autoriser le SIEA (Syndicat Intercommunal d'Énergie et de l'E-communication de l'Ain) à consulter les différents fournisseurs afin d'étudier les meilleurs tarifs. Le conseil autorise à l'unanimité le maire à signer cette convention d'adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents.

Pour : 10      Contre : 0      Abstention : 0

#### c. Mise en conformité avec le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD)

Le conseil délibère sur la mise en conformité du RGPD et signe la convention avec le bureau de contrôle NOVATEK CONSULTING missionné par la HBA. Cette assistance aura un coût pour la commune de 3690€ pour 3 ans afin de se mettre en conformité avec la loi.

Pour : 10      Contre : 0      Abstention : 0

#### d. Délibération sur la dématérialisation des convocations des conseillers

Depuis décembre 2019, la loi prévoit l'envoi des convocations aux membres élus du conseil sur leur adresse personnelle. Le conseil vote à l'unanimité l'envoi des convocations par mail.

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

VILLAGE DE



République Française  
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière  
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32

Mail : [mairie@belleydoux.fr](mailto:mairie@belleydoux.fr)

Site web :

[www.belleydoux.fr](http://www.belleydoux.fr)

Nombre de conseillers : 11

Présents : 9

Absents excusés : 2

**OBJET :**

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL DU mercredi 26  
août 2020**

Pour : 10      Contre : 0      Abstention 0

**e. Convention de prestations entretien des espaces verts ancienne fruitière du Montelet avec SEMCODA**

Le conseil prend connaissance de la convention entre la SEMCODA et la commune qui officialise la prise en charge de l'entretien des espaces verts situés autour de l'ancienne fruitière par l'employé communal. La convention est renouvelable chaque année avec tacite reconduction.

Coût annuel de ces prestations d'entretien assurées par la commune pour l'année 2020 pour la SEMCODA : 675 euros.

Le conseil autorise à l'unanimité le maire à signer cette convention.

Pour : 10      Contre : 0      Abstention 0

**2. Renouvellement de la commission communale des impôts directs**

Le conseil prend connaissance de la pré-liste soumise à la préfecture.

**3. Demande d'urbanisme (prise de connaissance)**

**Permis de construire (PC) pour la construction d'une maison neuve**

- ☛ Monsieur RENOU Nicolas et Madame FILLOQUE Marion  
parcelle 292, surface 1455m<sup>2</sup>, située à Gobet.

**4. Divers**

**a) Proposition de vente de parcelle boisée de 5000m<sup>2</sup> à LES PARRECHES**

La commune n'est pas intéressée par cet achat. Un courrier en ce sens sera envoyé au propriétaire vendeur

**b) Information sur la vie de HBA**

Le conseiller communautaire, Monsieur MAIRE Lucien, informe les membres du conseil.

**c) Lecture des courriers reçus en mairie**

- Le conseil prend note de la lettre du Collectif des Amis de la Semine.
- Le conseil prend connaissance des lettres de Mme ROUCHOUSE et de M. PLANTEVIN.
- Le conseil prend acte de la résiliation du bail concernant la maison située au 219 rue des lapidaires.
- Le conseil prend connaissance du courrier électronique de Mme QUIQUEMPOIS. Une réponse sera envoyée par ce même biais à l'intéressée.

**5. Dates des différentes commissions et prochains Conseil Municipal  
Conseil Municipal**

Le Conseil fixe la date de la prochaine réunion au mercredi 30 septembre 2020 à 19 h 45.

Fin de la séance à 23 h 30.

Fait à Belleydoux, le 26/08/2020

Le Maire,  
Pascal COURTOIS



Le Maire

M. Pascal COURTOIS